

Mise en ligne du 15-10-2024 jusqu'au 15-12-2024

**DELIBERATION DU BUREAU DU 07 OCTOBRE 2024 – MORBIHAN HABITAT**

Le **07/10/2024 à 16h30**, les membres du Bureau se sont réunis dans les locaux de Morbihan Habitat, 4 Boulevard du Général Leclerc à LORIENT, suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame la Présidente le 27/10/2024.

<b>Membres présents :</b> Mme Hortense LE PAPE M. Marc BOUTRUCHE M. Pierre GUEGAN Mme Yolande HANVIC M. David ROBO (en visio conférence) Mme Marie-Hélène HERRY (en visio conférence) <b>Membre absent ayant donné pouvoir :</b> M Fabrice LOHER (pouvoir à Marc BOUTRUCHE)	<b>DELIBERATION N°9.BU-2024-10-07</b>  <b>Grand-Champ</b> 9, rue des Camélias	<b>Groupe n° 0934</b>  Vente de patrimoine : fixation du prix de vente d'un logement
---	--	--

Délibération du Conseil d'administration du 24 mai 2023	Politique de vente
Délibération du Bureau du 10 juillet 2023	Fixation du Prix

Le Bureau est invité à se prononcer sur le projet de fixation du prix de vente du groupe locatif situé 9, rue des Camélias à GRAND CHAMP, justifié par la décision du Conseil Municipal en date du 9 juin 2023 autorisant la vente dudit logement.

Ce logement a été mis en service le 16 avril 1998.

Le tableau de prix de vente en annexe complète la présente délibération sur les incidences financières de la fixation du prix de vente de ce logement, et la cohérence du prix par rapport à l'évaluation indicative du marché local de l'immobilier.

Le réajustement des prix de vente sera suivi d'une publicité des logements vacants auprès des acquéreurs prioritaires, conformément aux dispositions du Code de la Construction et de l'Habitation (CCH) :

- les acquéreurs prioritaires sont les locataires de logements de l'organisme dans le département (article L. 443-11 du CCH),
- lorsqu'un organisme d'habitations à loyer modéré envisage de vendre, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article L. 443-11, un logement vacant, il en informe ses locataires dans le département (article R. 443-12 du CCH).

Le Bureau, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE, valide la grille de prix de vente en annexe.



Mise en ligne du 15-10-2024 jusqu'au 15-12-2024

ANNEXE A LA DELIBERATION DU BUREAU DU 07 OCTOBRE 2024 - MORBIHAN HABITAT							
FIXATION DU PRIX DE VENTE							
DELIBERATION N°9.BU-2024-10-07				Groupe n° 0934			
Les prix de vente du logement de ce groupe locatif sont détaillés ci-après :							
ADRESSE	CODE dans l'ERP	TYPOLOGIE	SURFACE HABITABLE	PRIX DE VENTE		PRIX DE VENTE MODIFIES	
				Logement occupé	Logement libre*	Logement occupé	Logement libre*
Résidence "9, rue des Camélias"	0934-01-00-0001	type 5	123,00	240 000 €	300 000 €	180 000 €	198 000 €
<b>Prix de vente moyen</b> pour un logement libre d'occupation, fixé par référence aux prix de marché sans pouvoir être inférieur à 110% du prix pratiqué pour un logement occupé				<b>240 000 €</b>	<b>300 000 €</b>	180 000 €	198 000 €
<b>Marge moyenne de financement</b> [ prix de vente ] - [ remboursement anticipé des emprunts restant dus ]				<b>233 635 €</b>	<b>293 635 €</b>	173 635 €	191 635 €
<b>Plus-values comptable moyenne</b> [ prix de vente ] - [ valeur d'actif non amortie ]				<b>219 165 €</b>	<b>279 165 €</b>	159 165 €	177 165 €

\* "PRIX DE VENTE Logement libre" :

le prix mentionné ci-dessus est ici entendu comme un prix minimum susceptible d'être majoré ultérieurement par décision du Directeur Général en fonction de l'évolution du Marché et de l'état du logement mis en vente